

Conseil d'école du jeudi 25 octobre 2012

Ecole primaire publique de Laruscade

Personnes présentes :

➤ Personnel Education Nationale :

Mme Ghibaudo, directrice de l'école, déchargée à plein temps car secrétaire du RRS

M Bisensang, enseignant de CM2

Mme Mérat, enseignante de CM1-CM2 et mandataire de la coopérative scolaire

Mme Blanchet, enseignante de CM1-CM2

Mme Gardère, enseignante de CE2

Mme Rigollet, enseignante de CE1

Mme Raymond, enseignante de CP

Mme Roux, enseignante de CP à $\frac{3}{4}$ de temps

Mme Chapuis, enseignante de GS

Mme Watier, enseignante de GS

Mme Duguy, enseignante de MS

Mme Guichou, enseignante de PS

Mme Landreau, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

➤ Comité de Parents élus

Association APER :

Titulaires : Mme Lelong, Mme Mijalski, Mme Roques, Mme Bedin, Mme Jamet, Mme Lapierre et M Barcos.

Suppléants : Mme Pandellé et M Albert.

Association FCPE :

Titulaires : Mme Dantas, Mme Malartic, M& Mme Nicolleau.

➤ Représentants de la Mairie

Mme Hervé, première adjointe

M Blain, adjoint chargé du suivi du pôle maternel

Mme Dumas, adjointe aux affaires scolaires

➤ Employés communaux

Mme Fontbonne, ATSEM en GS

Mme Jaubert, ATSEM en PS

Mme Séverin, ATSEM en PS-MS

Mme Lasseverie, ATSEM en MS

Mme Eyquem, agent polyvalent et ATSEM en GS

Mme Lefèvre, agent au restaurant scolaire

M Fafournoux, cuisinier

Personnes absentes et excusées :

M Kessas, IEN, M Labeyrie, Maire de la commune de Laruscade, Mme Mathé, enseignante du RASED, Mme Dumont, enseignante de CE1-CE2, Mme Castang, enseignante de PS-MS, M Cassiaut, $\frac{1}{4}$ temps de Mme Roux le lundi, Mme Leurs et Mme Mercier : AVSi, Mme Bouteloup, responsable de la bibliothèque

La séance est ouverte à 18h10.

Secrétaire de séance : Mmes Watier et Duguy se portent volontaires.

Liste de démarrage, tour de table, et présentation des participants.

Rappel de l'ordre du jour prévu et discussion point par point :

1. Présentation du Conseil d'école : composition et rôle

- Remerciement aux **26** parents volontaires pour simplifier dans la vie de l'école durant cette année scolaire. Constat d'une bonne représentativité des différents niveaux de classes, important pour assurer la relève des parents de CM2. 2 associations pour plus de projets et meilleure diffusion et compréhension des diverses demandes et attentes de part et d'autre.

13 parents titulaires élus pour 13 classes et 13 suppléants. Participation correcte des parents : 237 votes sur 447 votants = 53%. Seulement 2 votes à la bibliothèque, mais tenue obligatoire du bureau de vote. Résultats : 7 représentants titulaires affiliés à l'APER (Association des Parents d'Élèves Ruscadiens) et 6 remplaçants. 6 titulaires affiliés à la FCPE et 5 remplaçants.

- Rappel des règles de fonctionnement et du rôle du Conseil d'école et du Comité de parents

Le Conseil d'école :

Les membres du Conseil d'école sont de droit :

- la directrice de l'école, qui le préside,
- l'inspecteur de l'Éducation Nationale,
- le Maire ou un conseiller municipal,
- les enseignants,
- un membre du RASED (Mme Mathé, enseignante E, présente le mardi et le vendredi sur l'école, ainsi que Mme Lapeyre, psychologue scolaire qui intervient lors des équipes éducatives et reçoit les parents qui le souhaitent sur RDV),
- les parents d'élèves élus,
- le DDEN (Mme Landreau pour l'école),
- le maître de langues et culture d'origine : la classe de marocain est à Blaye cette année,
- et éventuellement un représentant des activités périscolaires.

Le conseil d'école est **constitué pour une année scolaire**. Sur proposition de la Directrice, il :

- vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école
- délibère sur les questions d'aménagement du temps scolaire et d'organisation d'activités de soutien
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et de la communauté scolaire
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

Il se réunit une fois par trimestre. Il peut aussi être réuni exceptionnellement à la demande de la Directrice, du Maire ou de la moitié des membres du conseil.

Chaque compte-rendu de Conseil, rédigé sous la responsabilité de la Directrice, est conservé à l'école. Un exemplaire est envoyé au Maire, un autre à l'inspecteur et un exemplaire est affiché pour que les parents puissent en prendre connaissance. En fin d'année scolaire, un bilan de toutes les questions abordées est établi et un représentant des parents d'élèves, ainsi qu'un enseignant sont désignés pour préparer les élections de la rentrée suivante.

Le rôle des représentants de parents d'élèves

Les parents d'élèves élus pour un an au conseil d'école **ont voix délibérative**. Les représentants des parents d'élèves sont le **relais des préoccupations des parents dans tous les domaines touchant à la scolarité de leur enfant**. Ils représentent les parents d'élèves de l'école et sont un lien particulièrement important entre les parents et l'école. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la Directrice. Les parents d'élèves connaîtront les attentes et règlements de l'école et sauront les expliquer et aider l'école à les faire respecter. Ils sauront aussi conseiller aux parents inquiets ou vindicatifs de demander sans tarder un RDV avec l'enseignant concerné ou la Directrice. Il est important de calmer rapidement des ragots qui pourraient déstabiliser l'école et nuire au climat de confiance et de respect, propice aux apprentissages, dont les élèves ont tant besoin. Des manifestations sont prévues et l'équipe éducative sera ravie de voir plus de volontaires pour l'accompagner : Carnaval et la grande fête de fin d'année (journée complète du samedi 22/06/13).

2. Bilan de la rentrée 2012

- 13 classes : 5 maternelles + 8 élémentaires
- Une équipe renouvelée en partie avec 4 nouveaux enseignants :
 - Mme Gardère, au CE2
 - Mme Dumont au CE1-CE2,
 - Mme Rigollet, au CE1,
 - M Cassiaut en complément de ¼ de tps de CP (Mme Roux),

- Mme Ghibaudo, directrice est déchargée à plein temps car elle cumule le secrétariat du Réseau de Réussite Scolaire (13 écoles, dont Laruscade). Amenée à s'absenter pour des réunions parfois pendant le temps scolaire, elle peut néanmoins se rendre plus facilement disponible pour recevoir les parents et être plus réactive sur la gestion de l'école. La 1^{ère} conséquence de ce changement : les 13 classes de l'école participent au Comité de lecture car, organisé dans l'école la 1^{ère} semaine de juin 2013, il occasionnera pas de frais de bus. 71 classes du RRS inscrites au Comité viendront à l'école et participeront à des ateliers organisés par les enseignants. Ce sera une semaine dédiée au livre et à la lecture. De nombreux autres projets sont proposés sur le RRS et les enfants vont participer à certains au choix de leur enseignant (cross du Collège, Zéphyrō).

- Les effectifs :

2012-2013 : de 304 à la rentrée de septembre, il y aura 316 élèves inscrits à la rentrée de novembre, soit une moyenne de **24.3 élèves/classe**. Fluctuations importantes : 3 radiations en CM et 15 inscriptions (2 PS, 2 MS, 1 GS, 1 CP, 1CE1, 5 CE2, 1 CM1 et 2 CM2) depuis la rentrée. Les prévisions sont très aléatoires.

Effectif très important concentré cette année sur les 3 classes de CE2 (29), les MS (28) et PS (28). Il va falloir orienter sur d'autres communes les familles souhaitant inscrire un enfant dans ce niveau (2004, 2008 et 2009).

Répartition des 316 élèves à ce jour :

PS-MS-GS : 125 élèves, soit une moyenne de 25 élèves / classe

Elémentaire : 191, soit une moyenne de 23.8 élèves / classe, mais avec un effectif réduit au CP pour favoriser et faciliter l'entrée dans la grande école et dans la lecture. Grandes disparités par niveaux.

| Classe | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|-----------------------------|-------------|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Effectif 12/11/2012 | 44 | 36 | 45 | 40 | 31 | 49 | 33 | 38 | 316 |
| Effectif prévu pour 09/2013 | 42 attendus | 44 | 36 | 44 | 40 | 31 | 49 | 33 | 319 |

- Réaménagement de la sortie des classes :

Sortie : Tous les élèves sortent maintenant à 16h30 par le portail de la maternelle, ce qui facilite la récupération des élèves par leurs parents. Mais quelques parents continuent à arriver en retard aussi bien en maternelle qu'en élémentaire et les enseignants attendaient parfois plus de 15 minutes avec les élèves avant de les remettre à la garderie. Rien ne les y oblige. Il est rappelé que les parents doivent être présents à 16h30 car leurs enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants mais de leur famille. Pour les enfants non inscrits à la garderie, (soit dont un des parents, ou les 2, ne travaille pas), la Mairie appliquera le tarif de 5" quand les parents en retard viendront les chercher à la garderie. Il est vivement recommandé à certains parents de cesser de menacer le personnel municipal chargé de noter les heures dues par les familles !

Retard problématique aussi à 11h45, car les enseignants encadrent l'aide personnalisée et ne peuvent priver systématiquement leur groupe du temps d'attente des parents retardataires. Même chose à 16h30 pour Mmes Guichou (PS) et Mérat (CM) qui animent des ateliers d'accompagnement éducatif à partir de 16h30.

Accueil : Satisfaisant en élémentaire, mais horaire largement dépassé en maternelle. Le portail est fermé après 8h50 actuellement au lieu de 8h45, ce qui perturbe le travail d'une ATSEM et de la Directrice. Les parents de maternelle qui se retrouvent enfermés sont invités à passer par le bureau de la Directrice. Celle-ci note leur nom et jugera de l'opportunité d'un signalement à l'inspecteur relatif à la possibilité de radiation en cas de retards systématiquement répétés. Il est attendu que ces parents retardataires ne se permettent plus de déranger la classe près du porche pour demander de leur ouvrir.

Mme Dantas estime que les 10 minutes d'accueil sont trop courtes pour 2 enfants à accompagner. Pourtant de nombreux parents respectent les horaires, qui actuellement sont de plus de 15 minutes d'accueil, au lieu de 10. Il n'est pas non plus nécessaire de discuter chaque matin avec l'enseignante. Le cahier de liaison permet des échanges d'informations quotidiens ou une demande de RDV pour une rencontre dans de bonnes conditions.

Enfin, les seules entrées et sorties autorisées pendant le temps scolaire par l'inspecteur sont celles concernant le besoin d'une consultation extérieure par l'élève. Il y en a plusieurs par jour et pour ne plus perturber davantage le déroulement des classes et le travail des ATSEM et de la Directrice, tout

objet oublié le matin (doudou, cahier, tennis) pourra être apporté à 11h45 ou 13h20, mais plus pendant le temps de classe. (Ajout au Règlement Intérieur)

- Sécurité:

M Blain : Projet d'aménagement du bourg dans les années à venir (cf. plan fourni):

Une barrière de sécurité et de nouveaux trottoirs seront aménagés côté Mairie, un trottoir le long du grillage de la cantine sécurisera les enfants et les bus seront garés les uns derrière les autres.

La Gendarmerie va venir verbaliser les véhicules stationnés devant le grillage de la cantine.

Les parents d'élèves souhaiteraient voir un auxiliaire de sécurité à la sortie des classes. C'est compliqué et dangereux, il faut une formation donnée par la Gendarmerie et un contrat avec la Mairie. Mais elle n'a aucun budget pour cela. Propositions de CV de mamans bénévoles : impossible.

Exercice d'évacuation du 05/10/2012 :

Toute l'école (les 2 pôles) a répondu au signal. Satisfaisant pour une 1ère, avec quelques points repris en équipe pour améliorer le temps d'évacuation et penser à fermer portes et fenêtres.

Le cahier de liaison a été remis en service entre le personnel de surveillance de la pause méridienne (11h45-13h20) et les enseignants, depuis que Mme Bordron est de retour. Cela permet aux enseignants d'être informés des éventuels problèmes de santé, des départs ou des comportements difficiles de leurs élèves pendant ce temps municipal.

Des parents souhaiteraient que les classes soient fermées à midi. A part les 2 classes de CP qui ne peuvent l'être, les enseignants qui ne le font pas acceptent de penser.

- Restauration (M Fafournoux) :

Bonne qualité des repas et des aliments servis : les produits bio viennent de Lapouyade. Volonté de s'adresser aux producteurs locaux.

3. Budgets

- Coopérative OCCE :

Mme Ghibaudo remercie Mme Mérat, mandataire de la coopérative, de se charger de la gestion de ce compte. En septembre, la coopérative scolaire comptait un avoir de 10 029,03 €. Les cotisations des familles ont permis un versement de 1131,70 € sur le compte.

La cotisation versée à l'OCCE s'élève à 511,50 € + l'assurance de 49,50 €. Les dépenses depuis septembre concernent l'achat de 5 postes CD MP3, la participation de 6 classes à Livre en Citadelle pour 315 € et l'adhésion à PEP33. Les futures dépenses concerneront les livres des Comités de lecture (80 € à 100 €/classe), la classe de découverte (5980 € dont 700 € de bus ; pour un coût de 215 € par enfant, il est demandé 80 € de participation aux familles), les réservations de bus (405 €) pour les 3 sorties des PS-MS et MS à Montlieu la Garde, la préparation des manifestations de l'école, l'achat de matériel pour la cour (sur proposition du Conseil des délégués) L'achat d'un vidéo projecteur est toujours d'actualité.

Les prochaines entrées concerneront les photos scolaires.

Des photos individuelles des enfants seront de nouveau proposées aux familles. La pochette de photos cette année sera plus complète et coûtera 17 €. Il s'agira d'une photographie du groupe classe + de 3 planches de photos individuelles des élèves en situation de classe + un porte-clé + un magnét + un coffret de rangement. Pas de photos d'identité, ni de fratries, interdites à l'école. Le photographe intervient les 12 et 13/11 dans l'école, afin que les familles aient les photos avant Noël. Proposition qui satisfait grand nombre de parents, car souvenir de classe et occasion d'un cadeau de Noël original. Mais aucune obligation de prendre le coffret entier, ou la moindre photo.

Projet de participation active des élèves Délégués de classe à la gestion d'une coopérative de classe.

Pour finir, Mme Mérat demande à quelques parents de vérifier et de signer le compte-rendu financier établi à ce jour.

Les parents souhaiteraient que tous les élèves de l'école aient bénéficié d'une classe de découverte pendant leur scolarité. On ne peut imposer ce lourd travail administratif et cette énorme responsabilité jour et nuit à quiconque. Une classe de découverte représente un travail personnel considérable qui n'est possible qu'avec une grande motivation de l'enseignant, un projet pédagogique abouti et accepté par l'inspection, l'accord de l'équipe enseignante car un budget important lui est attribué et l'adhésion des élèves et des familles. C'est donc une démarche volontaire et courageuse,

qu'on ne peut imposer, ainsi que la dépendance à de multiples décisions, qui font que parfois la classe de découverte prévue est annulée (nombre insuffisant d'élèves participants).

Par contre, de nombreuses sorties pédagogiques sont organisées tout au long de l'année et dans chaque classe, ce qui n'est pas le cas dans toutes les écoles. C'est une volonté de l'équipe pédagogique de permettre à chaque élève de bénéficier, tout au long de sa scolarité, d'animations, rencontres et visites aux apports culturels et /ou scientifiques très enrichissants.

- Budget alloué par la Mairie

Mme Hervé, première adjointe, précise les répartitions de ce budget pour cette année scolaire 2012-2013 : 14 000 " sont alloués pour les fournitures scolaires chaque année. A cela s'ajoute des subventions : transport scolaire (2 500 "), cadeaux de Noël (2 000 ") et spectacle de Noël (1 000 ").

Détail des différents postes budgétaires concernant l'école, pour l'année scolaire 2011- 2012 :

| | |
|--|---|
| Fournitures scolaires | 11502.33 " |
| Cadeaux de Noël | 2203.28 e |
| Spectacle de Noël | 1000 " |
| Ramettes de papier | 860.30 " |
| Entretien des photocopieurs | 3134.58 " |
| Produits d'entretien | 5268.40 " |
| Produits pharmaceutiques | 329.67 " |
| Multisports (CM2 le vendredi) | 2149.12 " |
| Transports scolaires | 41436 " , pour un coût famille de 8"/mois par enfant. |
| Personnel de l'école de janvier à octobre 2012 | 243188" |

Les parents d'élèves demande qui est responsable des enfants dans le bus si aucun accompagnateur n'est présent. Mme Hervé répond que c'est le chauffeur du bus qui est responsable et qu'un accompagnateur n'est pas obligatoire. Elle signale que le personnel municipal dégagé pour ces services fait surtout de la discipline et que certains enfants sont très irrespectueux. Elle rappelle le Règlement et souhaite que les sanctions soient appliquées (exclusions). Elle invite les familles à utiliser le bus car ces 3 lignes sont peu remplies alors qu'elles coûtent très cher à la Commune (donc aux parents). Seul une partie est financée par le Conseil général.

Mme Ghibaudo remercie la Mairie qui conserve les reliquats et alloue un budget sur l'année scolaire à l'école, alors que le budget de la Mairie est établi en année civile. Cela permet aux nouveaux enseignants d'arriver en septembre avec une enveloppe globale intacte.

Merci pour les 12 ordinateurs installés dans la salle informatique et son engagement à fournir d'autres ordinateurs pour finir d'équiper les classes. La question de l'accès Internet à l'école maternelle reste en suspens. Prendre RDV avec M Patrick Dominguez, Conseiller municipal.

Des chaises pour les CE1 sont en commande. Une sono portable utile pour les manifestations de l'école, mais indispensable pour le Plan de sécurité de la Commune, va être budgétisé sur 2013. De même, un petit frigo table top devrait bientôt être installé dans la salle d'infirmerie de la maternelle pour stocker les coussins à réfrigérer et les médicaments de PAI.

Un merci aussi à Mme Sylvie Aznard qui, au niveau de la Mairie, gère les budgets de l'école avec beaucoup de soin et une grande réactivité.

4. Projet d'école et projets pédagogiques

- ❖ Rappel concernant le Projet d'école 2011-2015 autour duquel s'articulent les projets. Il s'oriente autour de 4 axes :

- Accéder à une meilleure maîtrise de la langue (pilier 1 du Socle Commun des Connaissances) grâce à une harmonisation des pratiques entre les cycles dans le domaine de l'étude de la langue et de la production d'écrits, ainsi que la mise en place de dispositifs qui concourent à l'égalité des chances (effectifs allégés au CP, participation au journal Zéphyr, Comités de lecture, rencontres avec des auteurs)
- Accéder à une meilleure maîtrise des mathématiques, en harmonisant les pratiques entre cycles, participation un projet de réalisation de jeux mathématiques (pilier 3 du Socle Commun de Connaissances)
- Devenir un élève citoyen, respectueux des règles et des autres (Compétences liées au Vivre ensemble, piliers 6 et 7 du Socle de Connaissances) : en impliquant les

- Développer une culture humaniste (pilier 5 : culture humaniste) en diversifiant les pratiques artistiques pour former des élèves acteurs et spectateurs : partenariat avec CDDP pour un parcours autour de films documentaires scientifiques, petits concerts, projet de chat d'un vidéo projecteur, projets carnaval et kermesse reconduits, salle info équipée de 12 ordinateurs avec accès Internet pour accéder à des sites culturels,
- ❖ Projets en temps scolaires et hors temps scolaires qui oeuvrent dans l'esprit du projet d'école :
- L'aide personnalisée de 12h45 à 13h25, 3 jours par semaine, 68 élèves proposés travaillent des compétences de français, de mathématiques et de méthodologie.
- L'accompagnement éducatif le soir de 16h30 à 17h30 ou 17h45 va s'adresser à 29 élèves répartis dans 4 ateliers : aide aux devoirs cycle 2 et cycle 3 et arts visuels. Démarrage le 15/10/2012, jusqu'au 14/12/2012 (1^{ère} période). Les enseignantes prennent en charge les enfants dans la cour de la maternelle et les parents vont les récupérer aux portes des classes de Mme Mérat (CM1-CM2 préfabriqué) et de Mme Guichou (PS de maternelle).
- L'association de parents bénévoles de Mme Blain qui encadrerait des élèves de cycle3 pour l'aide aux devoirs n'existe plus faute de relève motivée.
- Concernant l'axe « devenir un élève citoyen », un Conseil des Délégués a eu lieu le mardi 23/10/2012, dans la salle des Maîtres. Ces conseils sont un premier pas avant les Conseils de Coopérative dans lesquels les élèves de CM pour commencer à gérer un budget pour leur classe.
16 enfants, du CP au CM2, ont participé. Ils étaient très motivés et avaient réfléchi, au sein de leur classe, à des idées pour mieux vivre dans l'école et en particulier dans la cour. Les propositions ont été débattues et chaque enfant a su faire preuve de écoute. Il a été décidé, après relecture et discussion de mettre en application le règlement de cour élaboré par les Délégués 2011-2012. Les parents seront associés au respect des règles définies.
- Projet de réunions et d'échanges entre les Cycles 1 et 2, les cycles 2 et 3, et le cycle 3 et le Collège. Plusieurs réunions sont programmées pour échanger sur nos pratiques et attentes afin d'assurer une continuité dans les apprentissages et favoriser le passage des élèves dans la classe supérieure. Les élèves de CM2 de M Bisensang et les CM1-CM2 de Mme Mérat ont participé au Cross du Collège de St Yzan. D'autres rencontres sont à venir.
- Le Cross du collège de St Yzan va rassembler 271 élèves de CM des écoles du RRS vendredi 26 octobre 2012. L'école de Laruscade était arrivée première dans le classement par école l'an dernier. La coupe est remise en jeu cette année.
- Dans la perspective du Projet d'école, toutes les classes de l'école vont participer aux Comités de lecture du RRS. Des livres, sélectionnés et achetés par les enseignants, vont circuler dans les familles pour que les parents et les enfants puissent en discuter ensemble et écrire leurs avis. Ces avis seront repris pour créer des affichages. Les classes pourront aussi créer des objets, en lien avec les livres du Comité. Cette exposition des réalisations des 72 classes de primaire et du Collège du RRS sera inaugurée et ouverte au public le vendredi 31 mai 2013 à l'école de Laruscade, qui organise la manifestation cette année. L'exposition se situera dans la salle de motricité de la maternelle et nous vous attendons très nombreux. Lors des 4 journées de rencontre qui auront lieu à l'école du 3 au 7 juin 2013, tous les élèves des Comités de lecture du secteur de St Yzan participeront à des ateliers autour des livres, animés par les enseignants.
- Quelques classes participeront aussi à la rédaction (articles, photos, rubriques diverses) du journal Zéphyr, journal des élèves des écoles du RRS, en vente à l'école deux fois dans l'année (février et mai) au prix de 2" .
- Suite à l'inscription de l'école dans le cadre du salon du livre de Blaye « Livres en Citadelles », 8 classes ont été retenues pour accueillir en classe un auteur illustrateur, début décembre. Ce salon aura lieu les 8 et 9 décembre 2013 à Blaye. Les classes pourront aussi participer à un concours de photos qui leur permettra de gagner des livres. Ces photos seront exposées durant le salon.

- La Mairie souhaite financer un spectacle de Noël pour tous les élèves de l'école. Elle a aussi financé les cadeaux de Noël choisis par l'école.
- Autre projet partenarial entre l'école et la Mairie : l'école multisports, chaque vendredi soir après la classe, pour les CM2. C'est la Mairie qui prend en charge l'intervenant. Et l'accueil de chaque classe 1 fois par semaine à la Bibliothèque avec une animation autour de livre.
- Carnaval, le 12/02/2013 et Spectacle + kermesse le 22/06/2013. Il est rappelé aux parents que les photos ou films qu'ils prennent ne doivent pas être diffusées et devraient ne concerner que leur enfant ou rester dans un cadre strictement familial privé.
- Projets des classes de CM :
 - * Cross le 26/10/2012 au Collège de St Yzan pour les CM2 de M Bisensang et les CM1-CM2 de Mme Mérat. Visite du Collège par les CM2 si celle-ci est prévue en cours d'année.
 - * Visite du centre de tri de St Denis de Pile le 27/11/2012 et d'une station de lagunage à Rochefort en janvier : M Bisensang et Mme Blanchet.
 - * Mme Blanchet participe aux projets « Livre en citadelle », Comité de lecture (comme toutes les classes) et renouvellera peut-être le scrabble.
 - * Mme Mérat part en classe de découverte du 19 au 24/11/2012 à Lessac (grotte préhistorique, thermes romains, château du XVI^{ème} siècle, abbaye et Oradour sur Glane). Sa classe va travailler la 1^{ère} guerre mondiale autour un nom de poilu de Laruscade (voir Mme Dupuis). Participation au projet du CESCO avec le Collège : film sur la discrimination, ainsi qu'un rallye lecture et à un rallye maths.
- Projets de classe des CE :
 - * Les 3 classes de CE1, CE1-CE2 et CE2 participent aux projets : Livres en Citadelle, Comités de lecture et balle ovale avec rencontre inter école. Une sortie sur Bordeaux sera déterminée après le retour de Mme Dumont de son congé de maternité.
 - * Les CE2 et CE1-CE2 feront aussi de l'escrime en dernière période.
- Projets de classe des CP :
 - * Les 2 classes de Mmes Raymond et Roux participent aux Comités de lecture et à Livres en citadelle. Elles envisagent une sortie liée aux sciences.
- Projets de classe des GS :
 - * Les 2 classes de Mmes Chapuis et Watier participent aux Comités de lecture, à Livre en Citadelle et à « Faites vos jeux » (création d'un jeu mathématique). La visite d'un château est envisagée en fin d'année.
 - * Mme Watier souhaite mettre en place une correspondance scolaire.
- Projets de classe des MS et MS-PS:
 - * Mme Duguy et Mme Castang participent aux Comités de lecture et ont programmé 3 sorties en novembre, février et avril à la Maison de la forêt de Montlieu la garde, pour travailler sur les saisons.
 - * Mme Duguy participe à Livre en Citadelle.
- Projets de classe des PS :
 - * Mme Guichou participe aux Comités de lecture, ira assister à un mini concert en mai, puis se rendra au parc de Moulineau à la découverte des animaux. Enfin elle se rendra au CAPC, musée particulièrement bien adapté aux petits.

5. Règlement intérieur de l'école

Mme Ghibaudo rappelle que les vêtements prêtés aux familles pour changer leur enfant doivent être rapportés à l'école.

Certains parents d'élèves proposent de donner des affaires trop petites à leurs enfants ou d'utiliser les vêtements abandonnés destinés à être donnés. Idée du don bienvenue. Par contre, les vêtements abandonnés et non marqués seront donnés à des familles dans le besoin, par l'intermédiaire d'associations reconnues. A chaque vacances les vêtements que les familles n'auront pas récupérés, seront donc évacués, plutôt que de les laisser s'abîmer à l'école.

Mme Ghibaudo rappelle l'importance de la couverture de chaque élève par une assurance scolaire complète (individuelle accident + responsabilité civile) pour toute sortie payante ou dépassant le temps scolaire, et pour tous les temps de garderie qui ne sont pas des temps Education Nationale.

Mme Ghibaudo propose la modification de certains passages, lesquels seront discutés et formulés au fur et à mesure de la lecture.

« Les élèves ne sont autorisés à pénétrer dans l'école qu'aux heures d'ouverture. Aucune arrivée tardive ne sera acceptée après la fermeture des portes. Tout oubli (doudou, cahier, tennis) sera apporté à l'heure d'ouverture suivante (11h45 ou 13h30).
Pour le bon travail de tous, élèves comme adultes, nous demandons donc aux parents de tous les élèves de respecter ces horaires. »

« Les parents enfermés dans l'école après la fermeture du portail sortiront par le bureau de la directrice, laquelle notera la régularité des retards. »

« Une absence supérieure à trois semaines sans justification, ainsi qu'une mauvaise volonté évidente des parents de reprendre leur enfant à l'heure, pourra entraîner la radiation de l'enfant. »

« Les enfants que les parents ne sont pas venus chercher à 11h45 et 16h30, seront donc remis au personnel municipal et s'acquitteront de la somme due pour ce service. »

« Les enfants doivent se présenter dans une tenue convenable, propre et adaptée. Pour ce dernier point, il apparaît que les chaussures à talon sont à l'origine de nombreuses chutes et problèmes articulaires. Elles seront donc à proscrire en élémentaire et seront interdites en maternelle. Les scratches sont recommandés en maternelle. »

« Entre 8h30 et 8h35, la garderie n'accueille plus d'enfant, le personnel devant s'occuper de préparer les enfants à sortir dans la cour ».

« Suite à un incident qui aurait pu être dramatique, les petites barrettes pinces et toute petite parure pouvant être avalée, seront désormais interdites en maternelle. »

Les propositions de avenants au Règlement Intérieur sont adoptées à la majorité. Il sera diffusé pour signature, aux familles qui reconnaîtront en avoir pris connaissance et l'accepter à l'aide d'un coupon détachable à remettre signé à l'enseignant.

6. Questions des parents d'élèves

Les parents demandent 2 boîtes aux lettres et un tableau d'affichage (portail maternelle).

Mme Ghibaudo estime que la gestion des questionnaires des parents d'élèves par l'intermédiaire des cahiers de liaison est problématique et qu'il leur faut un moyen de communication qui ne passe pas par les enseignants. L'APER a créé un site Internet, un site Facebook et un blog.

Est-il prévu une restauration des problèmes de moisissures et gouttières de la maternelle/

Des expertises sont en cours et toutes précautions prises pour que les travaux soient effectués en garantie, sans surcoût pour la Commune. Invitation de tous à l'inauguration de la maternelle samedi 27/10/2012 à 16h. Lâcher de ballons et plantation d'un arbre, suivi d'une animation musicale et buffet.

Est-il envisageable de refaire ou d'améliorer les toilettes ?

Le Maire cherche des matériaux plus robustes pour les fermetures, car les enfants claquent les portes et cassent tous les loquets systématiquement au fur et à mesure de leur remplacement.

Les jeux extérieurs de la maternelle sont-ils prévus et si oui quand seront-ils installés ?

Budget 2013, mais prévision de petits aménagements dans la cour élémentaire (bancs)

Mme Hervé rappelle que les contacts avec la Mairie sont possibles et que les parents sont toujours les bienvenus sur rendez-vous.

L'Organisation de la semaine à 4 jours 1/2 est prématurée pour être débattue, faute d'informations précises.

7. Projets des parents d'élèves

- * 03/11/2012 : défilé déguisé de Halloween
- * 04/11/2012 : vide jouets à la salle des fêtes
- * 12/2012 : un samedi matin, atelier photo avec le Père Noël
- * Février 2013 : loto
- * Vente de muguet
- * Chasse aux œufs à Pâques
- * Apéro concert un soir après la classe
- * 22/06/2013 : vente de boissons avant le spectacle et organisation du repas après le spectacle.

Toutes les questions ayant obtenu réponse et sur ces belles perspectives de manifestations, la séance est levée à 21h50.

Mmes WATIER et DUGUY, enseignantes
Secrétaires de séance

Mme Laurence GHIBAUDO, directrice
Présidente du Conseil d'école